

Plan de protection PowerGard™

Protection de garantie prolongée pour les tracteurs à 4 roues motrices et pour la culture en lignes John Deere



JOHN DEERE



Achetez avec confiance et tranquillité d'esprit

Vous pouvez maintenant acheter avec encore plus de confiance que jamais un tracteur John Deere, qu'il soit neuf ou d'occasion. Le Plan de protection PowerGard vous offre une garantie prolongée très intéressante qui vous protège en cas de réparations imprévues qui entraînent des temps d'arrêt coûteux liés à un équipement qui ne fonctionne pas.

PowerGard offre des options de couverture flexible pour les nouveaux tracteurs John Deere ainsi que les tracteurs d'occasion certifiés PowerGard John Deere.

■ Choisissez le plan de couverture prolongée que vous préférez*

Couverture limitée – moteur et transmission Couverture étendue : composants principaux du moteur et de la transmission. Nouveaux tracteurs ou tracteurs d'occasion certifiés PowerGard.

Couverture complète Composants principaux de la machine au complet. Nouveaux tracteurs seulement.

■ Choisissez votre terme

Faites votre choix parmi une gamme de termes flexibles, en fonction d'un total de mois ou d'heures. Choisissez le terme qui répond le mieux à vos besoins, selon le temps que vous prévoyez garder votre tracteur et le nombre d'heures par année durant lesquelles vous prévoyez utiliser votre machine.

■ Aucune approbation préalable n'est requise pour une réclamation

Pour le service après-vente, appelez ou visitez le concessionnaire John Deere autorisé de votre choix.

■ Réparation à l'aide des pièces d'origine John Deere

Nous réparerons votre machine avec les pièces John Deere qui conviennent à votre machine.

■ Valeur accrue du tracteur que vous vendez ou échangez

Toute couverture PowerGard restante est entièrement transférable à un nouvel acheteur, sans frais de transfert.

* Le plan de protection PowerGard (couverture limitée ou complète) ne couvre pas les accessoires, l'entretien et les articles très exposés à l'usure, ni les autres composants mentionnés à cet effet dans les conditions du contrat.

Plan de protection PowerGard™

Protection de garantie prolongée pour les tracteurs à 4 roues motrices et pour la culture en lignes John Deere



JOHN DEERE

Quels sont les tracteurs à 4 roues motrices et pour la culture en lignes visés par le plan de protection PowerGard?

Tracteurs neufs : Tous les nouveaux tracteurs à gros châssis des séries 6R, 7R, 8R et 9R de John Deere sont admissibles. Quand vous achetez un nouveau tracteur, vous pouvez acheter un plan PowerGard à n'importe quel moment, à partir de la date de livraison et jusqu'à 12 mois après cette date ou 1 000 heures de fonctionnement du moteur, au prix le plus bas possible. Après cette période, vous pourrez acheter une protection PowerGard à n'importe quel moment jusqu'à 24 mois ou 2 000 heures de fonctionnement après le début de la garantie de base de John Deere, à un prix majoré.

Tracteurs d'occasion certifiés PowerGard : Les tracteurs d'occasion certifiés PowerGard en stock chez les concessionnaires sont aussi admissibles¹. La protection PowerGard doit cependant être achetée en même temps que l'unité.

(Les tracteurs d'occasion certifiés PowerGard par votre concessionnaire John Deere local ont fait l'objet d'une inspection rigoureuse en plus de 100 points sur tous les composants principaux, ainsi que d'analyses et de tests poussés sur les fluides.)

Que couvre le plan de protection PowerGard?

Les plans de couvertures limitée et complète couvrent les bris mécaniques causés par un composant couvert défectueux, un défaut de matériaux ou la fabrication d'origine.

Couverture limitée – moteur et transmission : Couvre les composants principaux du moteur et de la transmission.

Couverture complète : Couvre les composants principaux de la machine au complet.

Offert aux États-Unis et au Canada.

Quelle sera la franchise à payer?

Pour tous les plans PowerGard visant les tracteurs à gros châssis des séries 6R, 7R et 8R, quelles qu'en soient les conditions, la franchise à payer par commande de travail s'élève à 500 \$. Pour tous les plans PowerGard visant les tracteurs à 4 roues motrices de la série 9R, la franchise à payer par commande de travail s'élève à 750 \$.

Quels sont les termes de la couverture pour les nouveaux tracteurs?

Tous les plans de protection PowerGard des nouvelles unités sous garantie couvrent les termes de la garantie de base sous-jacente³ et peuvent être prolongés aux termes de couverture maximale suivants :

Terme de 3 ans, nouvelles unités : couverture limitée (moteur et transmission) OU couverture complète (tous les composants de la machine)

Total (mois)	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36
Total (heures)	1 500	2 000	2 500	3 000	3 500	4 000	4 500	5 000	6 000	7 500

Terme de 4 ans, nouvelles unités : couverture limitée (moteur et transmission) OU couverture complète (tous les composants de la machine)

Total (mois)	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48
Total (heures)	1 500	2 000	2 500	3 000	3 500	4 000	4 500	5 000	6 000	7 500

Terme de 5 ans, nouvelles unités : couverture limitée (moteur et transmission) OU couverture complète (tous les composants de la machine)

Total (mois)	60	60	60	60	60	60	60	60		
Total (heures)	1 500	2 000	2 500	3 000	3 500	4 000	4 500	5 000		

Terme de 6 ans, nouvelles unités : couverture limitée (moteur et transmission) OU couverture complète (tous les composants de la machine)

Total (mois)	72	72	72	72	72	72	72	72		
Total (heures)	1 500	2 000	2 500	3 000	3 500	4 000	4 500	5 000		

Quels sont les termes de la couverture pour les tracteurs d'occasion?

Termes de couverture limitée (moteur et transmission) pour les machines d'occasion certifiées PowerGard

Total (mois)	6	12	12	24	24	24	24	36	36	36	36
Total (heures)	500	500	1 000	500	1 000	1 500	2 000	500	1 000	1 500	2 000

1. Pour être admissibles au plan PowerGard, les tracteurs d'occasion doivent avoir été certifiés PowerGard avant la vente et achetés il y a moins de dix ans (facture originale du concessionnaire à l'appui); le moteur doit avoir fonctionné moins de 5 000 heures; et l'unité doit avoir été en stock chez le concessionnaire au moment de la vente.

2. L'entretien et les articles très exposés à l'usure sont **exclus** de la couverture de tous les plans de protection PowerGard, en plus de certaines pièces et certains composants précis. Vérifiez toujours le contrat de votre plan de protection PowerGard pour en connaître les détails, les exclusions et les limites.

3. Tous les nouveaux tracteurs John Deere sont assortis d'une garantie de base standard de 24 mois (2 000 heures) sur tous les composants de la machine.

Le présent document ne constitue pas un contrat. La couverture et les avantages du plan de protection décrit ci-dessus sont assujettis aux termes, conditions et exclusions particuliers de l'entente officielle du plan de protection PowerGard. En cas de divergence entre le présent document et l'entente, ce sont les conditions de l'entente qui prévaudront.

Pour en savoir plus sur le plan de protection PowerGard de John Deere, consultez votre concessionnaire John Deere local ou appelez au 1 866 993-3373.